



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-POS-188

Déposé le : 30.08.16

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Etude de faisabilité pour la mise en navigation de navettes rapides entre les villes lémaniques Suisse

Texte déposé

Afin d'étudier toutes les possibilités de décongestionner le trafic autoroutier et ferroviaire entre les principales villes de notre canton, le postulant invite le Conseil d'Etat à étudier l'opportunité de mettre en place un service de navettes rapides entre les principales villes lémaniques afin d'offrir une opportunité de déplacement supplémentaire aux gens.

A ce jour, la CGN assure une mobilité pendulaire entre la Haute-Savoie et la Suisse. Il apparaît que les débarcadères de Montreux, Vevey, Nyon et Morges se situent tous au centre-ville ou à sa proximité immédiate et que celui de Lausanne est rapidement atteignable grâce au métro.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

X
r

(c) prise en considération immédiate

┌

Nom et prénom de l'auteur : *Riesen Werner*




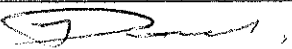
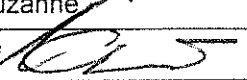
Signature : *W. Riesen*

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 23 août 2016

Ansermet Jacques	Clément François	Ehrwein Nihan Céline 
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain 
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Creteigny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Creteigny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien 	Glauser Nicolas <i>N. Glauser</i>
Bonny Dominique-Richard 	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André 	Debluë François	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien 	Guignard Pierre 
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Chapalay Albert	Despot Fabienne	Induni Valérie
Chappuis Laurent <i>L. Chappuis</i>	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cherbuin Amélie	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Chevalley Christine	Ducommun Philippe 	Jobin Philippe 
Chevalley Jean-Rémy	Dupontet Aline 	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc <i>S.L. Chollet</i>	Durussel José 	Kappeler Hans Rudolf 
Christen Jérôme	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Christin Dominique-Ella	Eggenberger Julien	Kernen Olivier

Liste des députés signataires – état au 23 août 2016

Krieg Philippe 	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan 	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien 
Lio Lena 	Pernoud Pierre-André 	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc 
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Stürner Felix
Marion Axel	Probst Delphine	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Randin Philippe	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves 	Thuillard Jean-François 
Matter Claude	Rau Michel	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Ravenel Yves 	Treboux Maurice 
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rey-Marion Alette 	Tschopp Jean
Melly Serge	Rezzo Stéphane	Uffer Filip
Meyer Roxanne	Richard Claire	Urfer Pierre-Alain
Miéville Laurent	Riesen Werner 	Venizelos Vassilis
Miéville Michel 	Rochat Nicolas	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Romano Myriam	Volet Pierre
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Vuarnoz Annick
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette 	Vuillemin Philippe
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre	Züger Eric